

Liste des espaces paysagés et de circulation piétonne

Désignation	Destination	Bénéficiaire	Largeur moyenne	Planche zonage
RP1	Fuseau paysagé inconstructible accolé au nord du ER6	Sans objet	8m	3B1-3B2
RP2	Fuseau paysagé inconstructible en continuité est / sud-est de RP1	Sans objet	8m	3B1-3B2
RP3	Fuseau paysagé inconstructible en continuité sud de RP1 et en lien avec ER9	Sans objet	8m	3B1-3B2
RP4	Fuseau paysagé inconstructible au nord-ouest de ER9	Sans objet	5m	3B1-3B2
RP5	Fuseau paysagé inconstructible en continuité de RP4 et face à ER11	Sans objet	5m	3B1-3B2
RP6	Rideau paysagé planté limite nord Tauléac	Sans objet	3m	3B1-3B3
RP7	Rideau paysagé planté Tauléac nord	Sans objet	4,5m	3B1-3B3
RP8	Rideau paysagé planté + cheminement piéton Tauléac – zone 1AU2	Commune	7m	3B1-3B3
RP9	Rideau paysagé planté sud Tauléac	Sans objet	3m	3B1-3B3
RP10	Contre-allée paysagée 1AU2 quartier de Chabrières	Commune	3m	3B1-3B3
RP11	Contre-allée paysagée 1AU2 quartier de Chabrières	Commune	3m	3B1-3B3
RP12	Contre-allée paysagée 1AU2 quartier de Chabrières	Commune	3m	3B1-3B3
RP13	Contre-allée paysagée 1AU3 quartier de Chabrières	Commune	3m	3B1-3B3
RP14	Contre-allée paysagée 1AU3 quartier de Chabrières	Commune	3m	3B1-3B3